Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 5,00
		Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, des faibles pluies sont probables dans le Nord, avec temps assez doux.

Un poil énorme !

D'ordinaire, pour les journaux blocards, le clérical est un « âne bâté », un ennemi du progrès, un enténébré, etc., etc. (Voir leur cliché ordinaire servi à leurs lecteurs par les journaux blocards).

Il leur arrive pourtant, de temps à autre, de laisser échapper la vérité. Savourez-moi, par exemple, cet entrefilet paru dans une feuille archiblocarde de l'Aveyron, au sujet du Congrès des catholiques de Lille :

« Ces catholiques du Nord, que dirige M. Delsalle, sont des hommes d'action. Il faut leur rendre justice. Ce sont certainement aussi des **intelligences de premier ordre**, et je me sens **plein d'admiration** pour leur ardeur, leur enthousiasme et leur foi belliqueuse.

Faut-il tout dire ? Républicain convaincu et libre-penseur sincère, je ressens, pour tout mon parti une **véritable humiliation** devant la leçon d'énergie qui nous est donnée par les catholiques du Nord.

Savez-vous ce qu'ils ont fait, ces catholiques ?

Tandis que certains d'entre nous se contentent de *sauver la République à peu de frais, en les traitant de calotins*, ils se sont dit que c'était par l'enseignement qu'on répandrait le mieux ses idées, et ils ont créé une Université catholique en face de l'Université de la République. « Or, une Université catholique est par définition, dit le *Figaro*, le foyer le plus intense de la vie chrétienne. »

Nous savons ce que cela veut dire.

Ce n'est pas tout ; Comme c'est dans les Facultés Catholiques que se forme **l'élite religieuse et morale** d'un pays, les catholiques du Nord ne négligent rien pour attirer les étudiants.

Les catholiques ont formé le projet d'annexer une grande Ecole d'Electricité à l'Ecole des Hautes Etudes industrielles qui est en pleine forme, paraît-il.

Enfin, les catholiques vont construire pour leur Faculté de droit catholique un immeuble digne d'elle !

Eh bien ! qu'est-ce que vous dites, amis républicains, du *dévouement* et de la **générosité** des catholiques du Nord ? Car ce sont eux qui fournissent les fonds nécessaires à la réalisation de telles œuvres !

Faisons-nous assez piètre figure devant ces **hommes d'action, quand nos hommes d'action à nous,** *ne sont même pas capables de fonder un patronage laïque ou une garderie.*

Tiens, tiens, mais il y a quelque chose de changé ! Comment, nous, cléricaux, nous sommes des « **hommes d'action** » ?... Mais alors, les autres, les libres-penseurs, sont des « moules » !

Nous sommes « **des intelligences de premier ordre** » ?... Mais alors les autres sont des « crétins » !

Nous sommes des **hommes de dévouement, de générosité,** qui fournissons de nos propres deniers les fonds nécessaires à la réalisation de nos œuvres ?... Mais alors, les autres sont des égoïstes, rapaces, qui ne songent qu'à eux et ne font quelque chose qu'avec l'argent des autres !

Nous, les cléricaux, nous créons des Universités, des Facultés, où se forme l'élite religieuse et morale du pays... nous créons des écoles d'électricité, des écoles de hautes études industrielles, et des facultés de droit ! Et eux, les libres-penseurs, ne « sont même pas capables de fonder un patronage ou une garderie ».

C'est bien cela !

S'ils n'avaient pas l'argent, les places, l'influence du gouvernement, nos blocards, députés, sénateurs, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, délégués, présidents, vice-présidents de toutes sortes ne feraient plus rien, ne sauraient plus rien faire.

On verrait alors que dans la main ils ont, pour tout signe de courage, d'initiative... un poil énorme.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **SEDAN**, de **Dame Marie Piraux**, en religion Sœur Joséphine, des Filles de la Charité, décédée à l'âge de 51 ans et dans la 25e année de sa profession religieuse.

— A **LILLE**, de **M. Daniel Philippe**, décédé le 2 janvier, dans sa 22e année, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu vendredi 5 janvier, à huit heures et demie, en l'église Sainte-Catherine.

Réunion rue Doudin, 7 bis, à huit heures un quart.

— A **LA MADELEINE-LEZ-LILLE**, de **M. Louis Rienne**, ingénieur des Arts et Métiers, directeur des ateliers Crépelle-Fontaine, décédé dans sa 59e année, muni du sacrement de l'Extrême-Onction.

— A **MARCQ-EN-BARŒUL**, de **M. Alphonse Lebian**, décédé à l'âge de 59 ans, muni des sacrements.

Le défunt dont le père avait été sacristain pendant de longues années à la paroisse Saint-Vincent, a été lui-même organiste pendant 29 ans et n'a cessé ses fonctions que lorsque la maladie est venue l'en empêcher.

Les funérailles auront lieu samedi, à neuf heures et demie.

— A **MOUVAUX**, de **M. César Losfeld**, décédé à l'âge de 74 ans, muni des sacrements, après une courte maladie.

C'était un chrétien convaincu. Il était un lecteur assidu de la « Croix ».

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Marie Jacquiot**, de **MALO-LES-BAINS**, avec **M. Maurice Desailly**, notaire à **WAIL** (Pas-de-Calais).

Cette union unit deux familles profondément chrétiennes.

—(o)—

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Bailleul, curé d'Hallemmes (Notre-Dame de Lourdes), est transféré à Houplines (Sainte-Anastasie).

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

Aspirants entrés à l'Ecole spéciale militaire en octobre 1911 auxquels il a été accordé des bourses, demi-bourses et trousseaux après constatation de l'insuffisance de fortune, conformément à la loi du 5 juin 1850, savoir :

Bourse avec trousseau : David, à Douai; Fauvet, à Douai ; Hornez, à Lille.

CHEMIN DE FER DU NORD

Le doublement de la section Don-Sainghin-Violaines de la ligne Lille-Béthune. — La Compagnie du Nord a mis en service, à partir du 3 janvier, la seconde voie construite entre Don et Violaines.

La double voie de la ligne Lille-Béthune est ainsi presque achevée, puisqu'il n'y aura plus qu'un tronçon à voie unique entre Violaines et Beuvry, soit sur un parcours de 8 kilomètres.

Sur ce tronçon, la seconde voie est en construction.

POSTES

Ont obtenu la médaille d'argent les facteurs dont les noms suivent :

MM. Alhant, facteur-chef à Lille ; Flavigny, courrier convoyeur à Cambrai ; Lantoine, facteur local à Vieely ; Martin, facteur local à Marchiennes; Morel, facteur de ville à Lille ; Petit, facteur-chef à Roubaix ; Pionnier, facteur-sous-chef à Lille ; Tricart, facteur rural à Hergnies.

LE CONSULAT DES ÉTATS-UNIS A LILLE EST SUPPRIMÉ

On communique à la presse :

« Conformément à une décision prise par le département de l'Etat des Etats-Unis d'Amérique, l'agence consulaire de cette nation à Lille est supprimée comme l'a été, il y a quelques mois, l'agence consulaire de Caudry. Cette décision est entrée en vigueur le 2 janvier 1912.

« Désormais, les factures et toutes autres pièces officielles devront être visées par M. J.-E. Haven, consul à Roubaix, 64, rue de la Gare. On ne pourra adresser, par la poste, au consul, que les factures, en ajoutant une enveloppe à l'adresse, soit de l'expéditeur, soit du destinataire. Les duplicata seront envoyés sans délai. Les frais consulaires doivent accompagner ces pièces.

« Le consul de Roubaix fera tout son possible pour éviter aux négociants les inconvénients pouvant résulter de ce changement. »

LES TÉLÉGRAMMES POUR LES COLONIES ANGLAISES

A partir du 1er janvier 1912, tous les bureaux télégraphiques français accepteront pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, les Indes et la presque totalité des colonies anglaises des télégrammes dits à transmission différée.

Ces télégrammes, qui bénéficieront d'une réduction de 50 pour 100 sur les taxes actuelles, devront être en langage clair, rédigés en français ou dans la langue du pays de destination et ne contenir ni nombres en chiffres, ni lettres, ni marques de commerce. Ils seront transmis et remis sans délai aussitôt après les télégrammes à plein tarif ; toutefois, leur transmission ne pourra être différée plus de vingt-quatre heures sur la totalité de leur parcours.

NOUVELLE VILLE FLOTTANTE

Le « Gigantic », le transatlantique à turbines que l'on construit à Belfast pour la White Star line, sera sans aucun doute le plus luxueux et le plus confortable navire que l'on puisse imaginer.

Non seulement on y trouvera une salle de bal, un théâtre, un jardin, une avenue de palmiers, avec des cafés, des boutiques, mais aussi des golfinks, un cours de tennis, un champ de cricket, une piscine et une salle de culture physique.

Le « Gigantic » mesurera 333 mètres de longueur, déplacera 70.000 tonnes, et coûtera 50 millions de francs. Ce sera le véritable hôtel moderne de l'Océan.

Le recensement en Belgique

LA BELGIQUE AURA DIX-HUIT DÉPUTÉS ET NEUF SÉNATEURS DE PLUS

Le gouvernement a fait publier les résultats du recensement décennal de la population du royaume. On sait que ces résultats étaient attendus avec impatience parce que c'est sur les chiffres qu'il indique qu'on devra se baser pour fixer l'augmentation du nombre des députés.

La représentation nationale en Belgique est fixée à raison de un député par 40.000 habitants. La Chambre se compose actuellement de 166 députés : elle en aura 184 après les élections prochaines, soit 18 en plus.

L'arrondissement de Bruxelles bénéficie de 4 sièges nouveaux ; celui d'Anvers de 2 sièges nouveaux ; l'arrondissement de Charleroi de 2 sièges, et plusieurs arrondissements des Flandres et de Wallonie voient leur représentation également augmentée.

D'après les résultats du recensement on devra créer également neuf nouveaux sièges sénatoriaux. L'ensemble de la population du royaume atteint, d'après le recensement, 7.423.784 habitants, soit une augmentation de 700.000 habitants depuis le dernier recensement décennal de 1900. D'après ces chiffres, la Belgique vient au cinquième rang dans le pourcentage de l'augmentation après l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Suisse.

Les deux journaux interdits

Nous devons tenir nos lecteurs au courant des faits.

On sait que la « Voix des Flandres », interdite par Mgr le Coadjuteur, s'est muée en « Clairon des Flandres ».

Ce journal continue à défendre la soi-disant vérité intégrale et le principe d'autorité en foulant aux pieds le XVIe article du Motu Proprio de Pie X, du 18 décembre 1903, disant :

« Les écrivains catholiques, **pour tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise** dans la société, doivent se soumettre pleinement, d'intelligence et de volonté, comme les autres fidèles, **aux évêques et au Pape.** Ils doivent surtout se garder de prévenir, sur tout grave sujet, les décisions du Saint-Siège. »

Dans le camp opposé, le « Cri des Flandres », journal de M. Lemire, qui a cessé de paraître après l'interdiction archiépiscopale en accompagnant cet acte de récriminations condamnables, vient de reparaître en un numéro de nouvel an, et annonce que sa publication ne sera pas « dès maintenant régulière ». Le présent numéro, dit-il, est occasionnel et la publication **régulière** du « Cri » reste encore momentanément suspendue ».

Ce numéro contient un article de M. Lemire sur M. l'abbé Gayraud et plusieurs autres filets ou citations où l'on s'efforce de justifier l'attitude déplorable du député d'Hazebrouck.

La collaboration de M. Lemire à un journal dont la lecture est interdite au clergé et aux fidèles nous semble peu conforme à cet autre article (XVIIe) du « Motu Proprio » de Pie X :

« Les ecclésiastiques doivent en vertu de la même Constitution (Officiorum et munerum), **même** quand ils publient des écrits d'un caractère purement technique, obtenir au préalable le consentement de l'Ordinaire. »

Dans l'espèce, il est au moins fort téméraire de présumer le consentement de l'Ordinaire (c'est-à-dire, de l'autorité diocésaine).

Les laïques eux-mêmes comprennent qu'il y a là un acte d'insoumission, témoin la lettre suivante qu'un excellent imprimeur de Gravelines vient d'adresser au Directeur du « Cri des Flandres » en recevant le numéro « occasionnel » de ce journal :

« Veuillez vous abstenir de m'adresser à l'avenir votre journal auquel je résilie mon abonnement. Il est scandaleux de voir un prêtre, comme M. l'abbé Lemire, écrire dans un journal condamné par Mgr l'Archevêque. C'est de la rébellion ouverte. » **V. Aubert.**

Voilà ce que dit la conscience catholique qui n'est point déformée par les passions politiques.

Nos renseignements d'ailleurs nous permettent d'assurer qu'un bon nombre d'anciens lecteurs du « Cri » ou du « Clairon » ont agi comme M. Aubert.

C'est la ligne de conduite très simple qui s'impose à tout catholique digne de ce nom.

G.

L'Egalité Scolaire

UN TÉLÉGRAMME A M. GROUSSAU

A la suite du discours (1) prononcé samedi dernier à la Chambre des députés du Nord, l'association des pères de famille de Roubaix a adressé à l'éminent député du Nord, le télégramme suivant :

Député Groussau, Versailles

Respectueuses, mais chaleureuses félicitations pour admirable discours en faveur de la R. P. Scolaire. Votre dialectique si serrée oblige même adversaires à vous applaudir et voter avec vous.

Totain, président, Dancette, secrétaire Pères de famille Roubaix.

A Roubaix, il y a 60 ans

Il y a soixante ans, la ville de Roubaix qui comptait alors un peu plus de 35.000 habitants, était en fête. Le 4 janvier, vers deux heures et demie, Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, faisait son entrée dans la ville. Bien que ce fut un samedi, les ateliers étaient fermés, et toute la population s'était portée au-devant du vénérable prélat pour lui offrir ses hommages.

Le clergé, les autorités, la garde nationale, les sapeurs-pompiers, les musiques firent un imposant cortège à l'archevêque de Cambrai qui descendit chez M. Motte-Brédart.

Mgr Régnier était venu à Roubaix présider une cérémonie religieuse imposante. Dans les derniers mois de 1850, M. le chanoine Desprez, curé de la nouvelle paroisse Notre-Dame, avait été nommé évêque de Saint-Denis (Réunion), et sa consécration eut lieu en l'église Notre-Dame le dimanche 5 janvier 1851.

Le souvenir de la cérémonie grandiose est encore vivant parmi les survivants de l'époque.

Une affluence considérable, comprenant non seulement les habitants de Roubaix, mais encore les populations des communes environnantes et des étrangers accourus de Lille et de la Belgique, couvraient tous les abords de l'église Notre-Dame et les rues que devait suivre le cortège.

L'église était brillamment décorée. Dans le chœur, quatre tribunes avaient été édifiées pour recevoir les autorités supérieures, le conseil municipal, le conseil de fabrique et leurs familles. Celle de Mgr Desprez avait également pris place dans le chœur.

Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, assisté des évêques de Gand et de Bruges, procéda à la consécration du nouvel évêque.

A l'issue de la cérémonie, l'émotion gagna tous les cœurs quand on vit le nouveau prélat quitter son cortège pour embrasser en pleurant son vieux père.

Après la cérémonie du sacre, un banquet fut servi, en l'honneur de Mgr Desprez, dans les salons de la Mairie. L'émotion fut à son comble, lorsque l'évêque de Saint-Denis se montra au balcon de l'Hôtel-de-Ville et appela les bénédictions célestes sur la ville qu'il allait bientôt quitter et sur ses habitants.

(1) Les lecteurs de notre grande édition à huit pages seront heureux de trouver la reproduction *in-extenso* de ce beau discours à la 6e page de ce numéro.

Un garçon de recette

MYSTIFIÉ ET VOLÉ A NANTES

En sortant de la Société Générale, où il avait encaissé 4.250 francs, le garçon de recettes d'une grande savonnerie nantaise fut accosté par un inconnu qui le pria de vouloir bien le conduire chez les Dames de France.

Peu d'instants après, un compère survint, qui lia à son tour conversation avec l'encaisseur. Il parla de sa grosse fortune, 25 millions environ, provenant de l'héritage d'un archevêque, promit sa protection au naïf employé, lui fit même cadeau d'un billet de banque, puis il l'envoya chercher un timbre de dix centimes, en disant : « Je garde votre portefeuille en vous attendant. »

A son retour, le garçon de recettes ne trouva plus personne.

Malgré toutes les recherches, les deux escrocs n'ont pas encore été retrouvés.

Cette affaire offre, on le voit, une très grande ressemblance avec le vol dont fut victime, il y a environ six semaines, un garçon de recettes de notre ville, et il est fort à penser qu'il s'agit des mêmes voleurs.

La Sambre redevient navigable

L'ordre de faire reprendre la navigation sur le cours de la Sambre a été lancé le 1er janvier, à midi. Ce furent les étrennes des mariniers. Allègrement, ils regagnèrent leurs bateaux et les chevaux attelés tirèrent. Les journées sont brèves, pourtant de lundi midi à mardi, 3 heures du soir, 35 péniches franchirent l'écluse. Cela représente quelques coups de manivelle pour l'homme préposé à sa manœuvre.

Le naufrage du vapeur « VILLE DE CARTHAGE »

Les cinq survivants du vapeur « Ville de Carthage », dont nous parlons en première page, ont quitté Bordeaux mardi soir à 10 heures ; quatre d'entre eux étaient attendus à Dunkerque mercredi soir ; le cinquième se dirigeait sur Lannion.

Comice agricole de Steenvoorde

Voici le palmarès du concours de l'espèce chevaline organisé par le Comice agricole du canton de Steenvoorde :

Pouliches de 18 mois nées en 1910. — 1re prix, 50 fr., MM. Jules Goetghebuck, de Winnezeele ; 2e, Gustave Coudeville, Steenvoorde ; 3e, Charles Becquaert, id. ; 4e, René Goetghebuck, id. ; 5e, Jules Verhille, Houtkerque ; 6e, Emile Dequidt, Steenvoorde ; 7e, Prudent Ducourant, id. ; 8e, Louis Desmarécaux, Eecke ; 9e, Achille Goetghebuck, Steenvoorde.

Poulains entiers nés en 1911. — 1re prix, MM. René Vanderlynden, Steenvoorde ; 2e, Emile Dequidt, id. ; 3e, Jérémie Decalf, Godewaersvelde ; 4e, Henri Devos, Eecke ; 5e, René Goetghebuck, Steenvoorde ; 6e, Josué Bellenger, Saint-Sylvestre-Cappel ; 7e, Achille Vanderlynden, Steenvoorde ; 8e, Jules Pladys, id. ; 9e, Henri Cornille, id.

Pouliches nées en 1911. — 1re prix, MM. Paul Wyart, Eecke ; 2e, Jérémie Vanlichtervelde, Houtkerque ; 3e, Gustave Coudeville, Steenvoorde ; 4e, Henri Dequidt, Saint-Sylvestre-Cappel ; 5e, Léon Verstaen, Winnezeele ; 6e, Benoît Deman, Steenvoorde.

Prix du championnat. — M. Paul Wyart, Eecke.

Mentions honorables et primes de 5 fr. — MM. Jérome Vanlichtervelde, Houtkerque ; Henri Dequeker, Steenvoorde ; Henri Kiers, Oudezeele ; René Castelyn, Houtkerque.

UN Cylindre de machine à vapeur explose BRISANT LE VOLANT *et blessant le machiniste* A FOURMIES

Hier vers 10 heures du matin, une explosion formidable se faisait entendre dans le quartier de Trieux.

Un cylindre de la machine à vapeur de l'établissement Caignieet et Cie, filateurs de laines, rue de la Montagne, venait d'exploser brisant le volant en plusieurs pièces. Le chauffeur-machiniste, Arthur Fauquette, qui se trouvait dans la machinerie, fut projeté violemment dans la cour sans être atteint par les énormes pièces que l'explosion projeta en l'air ; il fut cependant brûlé assez sérieusement à la gorge et à la poitrine par le jet de vapeur qui sortait du conduit. Le docteur Drapier estime que son état n'est pas inquiétant.

Par suite de cet accident, 150 ouvriers se trouvent sans travail.

Afin d'atténuer ce chômage, MM. Caignieet et Cie auraient l'intention de faire installer une locomobile en attendant le remplacement de la machine à vapeur.

Deux maisons incendiées A ANOR

La nuit du 1er au 2 janvier, vers une heure du matin, un incendie, qui a pris rapidement une grande extension, s'est déclaré dans la toiture des maisons de MM. Victor Lorquin, cabaretier, peintre-décorateur, et Albert Lécoyer, quincaillier-ferblantier.

Grâce aux efforts des membres adhérents d'une future compagnie de pompiers, dirigés par M. Jourdan, bourrelier, et au dévouement des employés de la gare, dirigés par M. Vanpeteghem, chef de la petite vitesse, l'incendie a pu être enrayé et le rez-de-chaussée des habitations préservé.

Les pertes s'élèvent à 50.000 francs environ pour les deux sinistrés. Il y a assurance.

Les objets précieux et les livres de comptabilité ont pu être sauvés.

Du danger des armes à feu

Un gamin blesse un de ses camarades A TOURCOING

Des jeunes garçons jouaient mercredi, vers midi et demi, à l'angle des rues d'Isly et de Gand. Ils voulaient reproduire une scène de cinématographe et s'étaient affublés d'oripeaux et mis des plumes dans les cheveux pour représenter des Indiens.

Julien Dejonckère, 13 ans, dont le père est cordonnier, rue de Gand 217, avait un revolver de petit calibre qu'il avait acheté, rue Saint-Jacques. Il tirait des balles sur les « Peaux-Rouges » Malheu-Rouges » au sommet de la cuisse gauche et la balle pénétra dans les chairs.

Le blessé, Gaston Gheeraert, 6 ans, fut transporté chez ses parents, rue d'Isly, 9. Il perdait le sang en abondance. Le docteur Ducatillon ne put extraire la balle qui est logée à cinq centimètres de profondeur.

M. Broux, commissaire, a ouvert une enquête.

Tentative d'assassinat A LOON-PLAGE

Mardi soir, les époux Picque-Flahaut, cultivateurs, s'étaient rendus à l'estaminet Godvin, où on donnait un bal.

Un jeune homme de 19 ans, Alfred Maeren, s'étant pris de querelle avec un autre danseur, M. Picque s'interposa; mais Maeren s'emporta contre le cultivateur, qu'il menaça de mort.

M. Picque se retira avec sa femme, alla dans un autre estaminet et ne rentra chez lui qu'à une heure du matin.

Or, il constata qu'un carreau de sa chambre avait été brisé.

Des voisins le prévinrent qu'ils avaient entendu un coup de feu vers minuit.

Dans leur chambre, M. Picque et sa femme remarquèrent que le coup de feu avait été tiré dans la direction du lit, de l'extérieur, et que la charge de plomb, ayant fait balle, s'était logée dans l'oreiller.

Le jeune Maeren a été interrogé par la gendarmerie.

Acte de sabotage SUR LA LIGNE DE BULLY-GRENAY A SAINT-POL

Dans la soirée de lundi on a découvert, sur la ligne de Bully-Grenay à Saint-Pol, entre les stations de Sains et d'Hersin-Coupigny, un acte de malveillance, qui aurait pu provoquer une terrible catastrophe.

La lanterne du disque avait été brisée, un poteau avait été placé en travers la voie et un rail déboulonné.

De plus, au cours d'une ronde, le cantonnier Donnet fut assailli par plusieurs individus et violemment frappé.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

LE SOMMEIL (1)

« Pourquoi tâcher de prolonger notre vie si l'on en emploie une grande partie en sommeil ? » disait Emmanuel Kant.

La question du sommeil demeure un des problèmes les plus intéressants et les plus mystérieux de la biologie, et, cependant, lorsque toutes les fonctions de notre organisme sont étudiées par les savants en détail et avec acharnement, on se soucie peu d'élucider le mécanisme du sommeil.

Les médecins eux-mêmes se préoccupent avec un soin minutieux et à juste titre du jeu de tous nos organes, de l'accomplissement de toutes nos fonctions ; mais quand il s'agit de la fonction du sommeil, laquelle absorbe le tiers de notre existence, ils demeurent indifférents. L'insomnie seule, alors que le patient s'en plaint, retient à peine leur attention ; ils ont épuisé leur sollicitude et leurs ressources thérapeutiques quand ils ont prescrit un des médicaments réputés pour procurer le sommeil : les neurasthéniques, qui souffrent habituellement d'insomnie, en savent quelque chose.

***

La **physiologie** nous apprend que le sommeil est la période de repos qui succède à la période d'activité de l'organisme pour lui permettre de récupérer les forces qu'il a dépensées.

On a comparé le sommeil avec la mort, c'est tout à fait à tort, car l'une est la cessation de tous les actes vitaux, tandis que l'autre ne supprime que les phénomènes de la vie de relation, mais permet la continuation de la vie végétative et de la plus grande partie de la vie psychique.

Le sommeil se retrouve même chez les êtres organisés les plus simples : chez quelques plantes (papilionnacées, sensitives) les feuilles se ferment pendant la nuit.

Chez un sujet qui s'endort la respiration devient plus lente et plus superficielle ; les vaisseaux périphériques se dilatent, ceux des organes internes se resserrent et le cerveau diminue de volume.

La peau est souvent moite ou couverte de sueur ; celle-ci, en s'évaporant, souille plus l'air de la chambre que lors de l'état de veille et expose davantage au refroidissement. Les organes profonds s'animent et fonctionnent moins activement. Durant le sommeil, cependant, ils ne demeurent pas dans l'inactivité : les enfants peuvent s'endormir en sortant de table et digérer sans aucune difficulté.

Que devient le fonctionnement du système nerveux chez l'endormi ?

Des expériences de trépanation nous apprennent que le cerveau s'anémie et qu'il est moins excitable que dans l'état vigil à la douleur et aux courants électriques, mais il se congestionne dès qu'une excitation frappe un des sens, sans pour cela réveiller le dormeur. On se repose donc plus complètement dans le calme absolu.

Une mouche qui se promène sur le visage d'un sujet endormi provoque un mouvement de la main pour la chasser sans qu'il y ait réveil pour cela. Les actes accomplis en dormant (somnambulisme) peuvent être très compliqués, comme grimper et marcher sur un toit. Tout cela nous démontre que les nerfs, la moelle épinière et certaines parties inférieures du cerveau ne participent pas au sommeil.

Essaye-t-on de réveiller un sujet qui dort profondément ? On ne réussit guère qu'à obtenir un « Laissez-moi tranquille » d'abord ; pour arriver au réveil il faut insister beaucoup. Dans le cerveau tout ne dort pas ; l'attention et la volonté veillent au moins partiellement, la preuve en est qu'on se réveille très bien à l'heure qu'on s'est fixée avant de s'endormir le soir. Une mère qui dort malgré les bruits plus ou moins intenses du voisinage se réveillera au moindre mouvement du bébé dans son berceau.

Le sommeil exerce une action restauratrice très efficace sur les éléments anatomiques pour leur permettre de réparer leur usure et leur rendre leurs aptitudes fonctionnelles. Nous donnons comme preuve que les animaux supportent un jeûne de 15 à 20 jours sans mourir et qu'ils succombent à une insomnie totale de 5 à 6 jours, même parfaitement nourris. L'autopsie révèle que les lésions les plus importantes siègent dans le cerveau ; cela veut dire que, faute de sommeil, les éléments nerveux cérébraux n'ont pu se réparer suffisamment.

***

La **psychologie** du sommeil est tout aussi intéressante que sa physiologie.

On a dit que dormir c'est se désintéresser de la situation ambiante. Aussi les enfants et les vieillards dorment-ils beaucoup, parce qu'ils ne s'occupent pas encore ou ne s'intéressent plus à ce qui se passe autour d'eux. Les idiots, les hydrocéphales et tous ceux dont le cerveau est comprimé dorment beaucoup.

Un certain Gaspard Hauser avait été enfermé tout jeune dans une chambre obscure sans voir jamais personne. Délivré vers l'âge de 17 ans il était comme un bébé ; il dormait presque toujours et le moindre effort d'attention suffisait à le fatiguer, c'est-à-dire à le plonger dans un profond sommeil.

Pour nous endormir nous cherchons le calme, l'obscurité ; nous prenons une position de repos, de détente.

« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

Les mouvements exécutés durant le sommeil, les actes compliqués des somnambules montrent que nos organes ne dorment pas. Notre vie psychique elle-même n'est pas suspendue comme le démontrent les rêves. Les songes reproduisent, en effet, notre vie mentale et puisent leurs éléments dans notre existence antérieure, mais ils se distinguent des actes de l'état de veille par une incohérence et une bizarrerie qui dénoncent l'absence des facultés, de jugement, de coordination, bref des facultés supérieures de notre mentalité.

On peut dire que durant le sommeil la conscience, c'est-à-dire les facultés supérieures volontaires et libres seules prennent part au sommeil ; tout le reste, facultés inférieures ou automatiques et les divers organes fonctionnent moins activement mais ne sont pas arrêtés par la fonction du sommeil.

Pourquoi dort-on ? Parce qu'on est fatigué, cependant une trop grande fatigue empêche l'endormissement ou trouble le sommeil s'il vient. On dort aussi parce qu'on s'ennuie, qu'on se désintéresse ; par exemple un discours, une conférence qui n'éveille pas l'intérêt chez une personne, amène un sommeil parfois invincible.

Comment dort-on ? Le mécanisme reste assez obscur. Cependant on admet que la conscience ou les facultés supérieures cessent d'être en rapport avec le reste de l'organisme et ne se laissent plus impressionner par les excitations que fournissent les sens. C'est pour cela que les enfants, beaucoup de vieillards dorment beaucoup : les phénomènes extérieurs ne les intéressent pas, ne les impressionnent pas ; il en est de même de certains aliénés, de certains idiots, de certains malades du cerveau.

Le sommeil, un sommeil calme et suffisant apparaît nécessaire pour permettre à l'organisme de réparer ses pertes quotidiennes, afin de lui conserver sa santé physique et mentale.

N'oublions pas ces deux proverbes à titre de conclusion : « Qui dort dîne ». — « Les heures de sommeil avant minuit comptent double. »

Dr H. LAVRAND.

(1) Conférence faite le 8 décembre 1911 à la Section d'Antropologie de l'Université catholique.

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd	Anvers Type B jour	Le Havre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd	CAFÉS jour	New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd	CAFÉS jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	COTONS jour
Janvier	5 45	5 45	5 45	—	—	5 40	5 40	169	169	—	—	59 5/8	61 3/8	80	79 25	13 70	13 74	Courant	4 98	5 02
Février	5 42 1/2	—	—	—	—	5 40	5 40	168 50	168 50	—	—	59 5/8	61 1/8	80	79 25	13 55	13 60	Janv.-Févr.	4 97	5 03
Mars	5 37 1/2	—	—	—	5 40	5 375	5 375	168 50	168 50	—	—	59 3/4	61 3/8	80 50	79 75	13 42	13 43	Mars-Avril	5 01	5 06
Avril	5 37 1/2	—	—	—	—	5 35	5 35	168 50	168 50	—	—	59 3/4	61 5/8	80 50	79 75	13 30	13 30	Avril-Mai	5 03	5 09
Mai	5 37 1/2	—	—	—	—	5 35	5 35	168	168	—	—	59 3/4	61 3/4	80 25	79 50	13 23	13 23	Mai-Juin	5 06	5 11
Juin	5 35	—	—	—	—	5 35	5 35	168	168	—	—	61 1/4	62	80	79 25	13 23	13 23	Juin-Juillet	5 08	5 13
Juillet	5 35	—	—	—	—	5 35	5 35	168	168	—	—	60 1/2	62 1/8	80	79 25	13 23	13 23	Juillet-Août	5 10	5 15
Août	5 35	—	5 35	—	—	5 325	5 325	167	168	—	—	60 5/8	62 1/4	79 75	79	13 22	13 23	Août-Sept.	5 10	5 16
Septembre	5 35	5 35	5 35	—	—	5 325	5 325	167	167 50	—	—	60 7/8	62 1/2	80	79 25	13 22	13 23	Sept.-Octob	5 11	5 15
Octobre	5 35	5 35	5 35	—	5 35	5 325	5 325	167 50	167 50	—	—	61	62 1/2	79 75	79	13 17	13 20	Oct.-Novem	5 11	5 16
Novembre	5 35	—	—	—	—	5 30	5 30	167 50	167 50	—	—	61 1/8	62 1/4	79 75	79	13 12	13 15	Nov.-Déc.	5 11	5 16
Décembre	—	—	—	—	—	5 30	5 30	—	167 50	—	—	—	62 1/4	—	79	13 10	13 12	Déc.-Janv.	—	—
Ventes	23.000 k.					85.000 k.		300 b.				6.500 b.		21.000 s.		9.000 s.		Ventes	10.000 b.	
Tendance	Cours du 3 janvier					Calme		Calme				Soutenue		Soutenue		Irrégulière		Tendance	Soutenue	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables 8.000 balles.

MOIS	Préc.	1re av.	2e av.	3e av.
Janvier	9.01	9.06	9.01	—
Mars	9.17	9.23	9.18	—
Mai	9.30	9.38	9.23	—
Juillet	9.39	9.48	9.39	—
Octobre	9.52	9.58	9.53	—

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille.

Matin. — 5.000 k. à 5,45 janvier. — 5.000 k. à 5,35 septembre. — 5.000 k. à 5,35 octobre. Total : 15.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,35 août. — 5.000 k. à 5,37 1/2 août. Total : 10.000 k.

Stock en filières, au 31 décembre, 85.000 k. contre 100.000 k. au 30 novembre, diminution 15.000 k.